

COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
14 décembre 2023

Séance du 18/12/2023

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
7

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
9

Représentés : Patrick CLAUDE, Christian MICHEL

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2023_065

Approbation de la mise à jour du plan du cimetière communal

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal l'existence d'un plan du cimetière, révisé par délibération du 3 mars 2002.

Vu la délibération en date du 18/12/2023, instaurant de nouvelles concessions funéraires dans le cimetière communal,

Vu la délibération en date du 18/12/2023, créant un site cinéraire dans le cimetière communal,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer une mise à jour du plan du cimetière en vue d'en faciliter la gestion.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **APPROUVE** le plan du cimetière ci-annexé
- **PRECISE** la mise en place d'une nouvelle numérotation de l'ensemble des concessions

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/12/2023
004-210401097-20231218-D_2023_065-DE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la

présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Publication / Affichage le.....19 DEC. 2023

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/12/2023
004-210401097-20231218-D_2023_065-DE



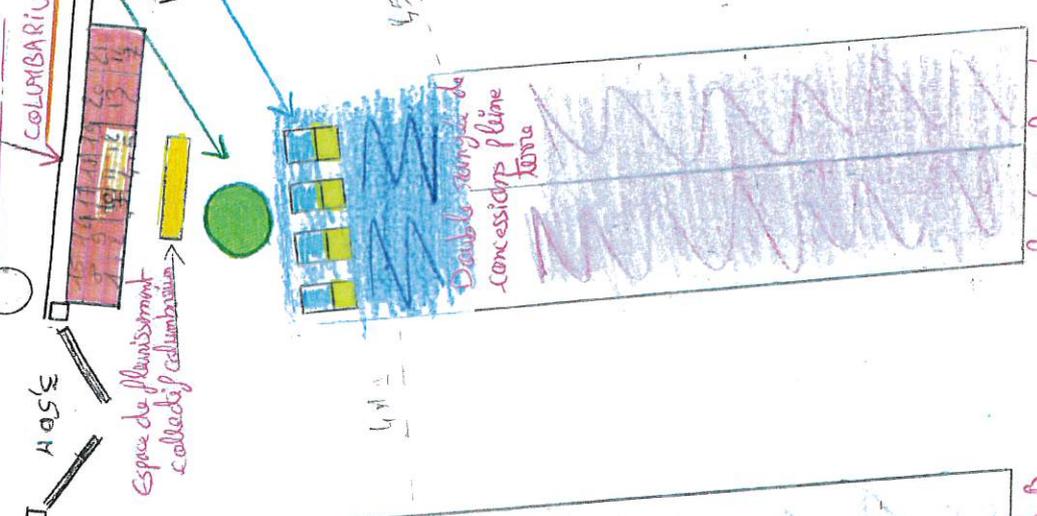
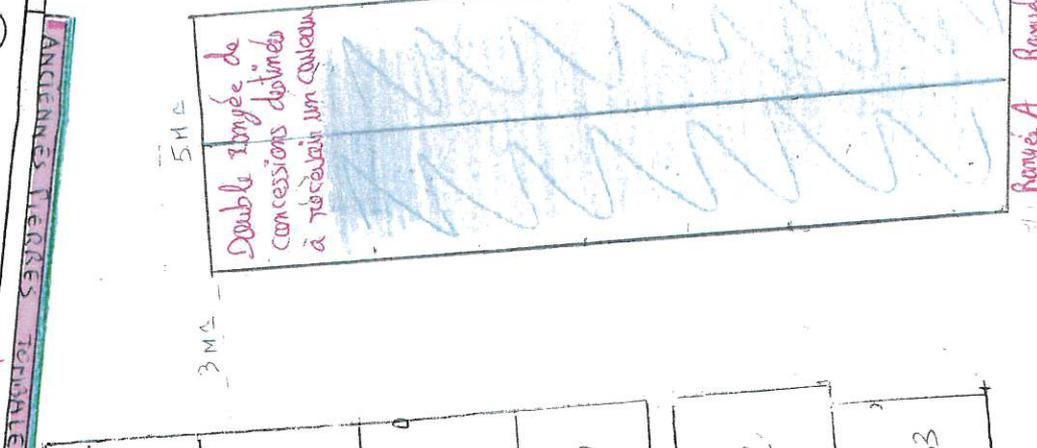
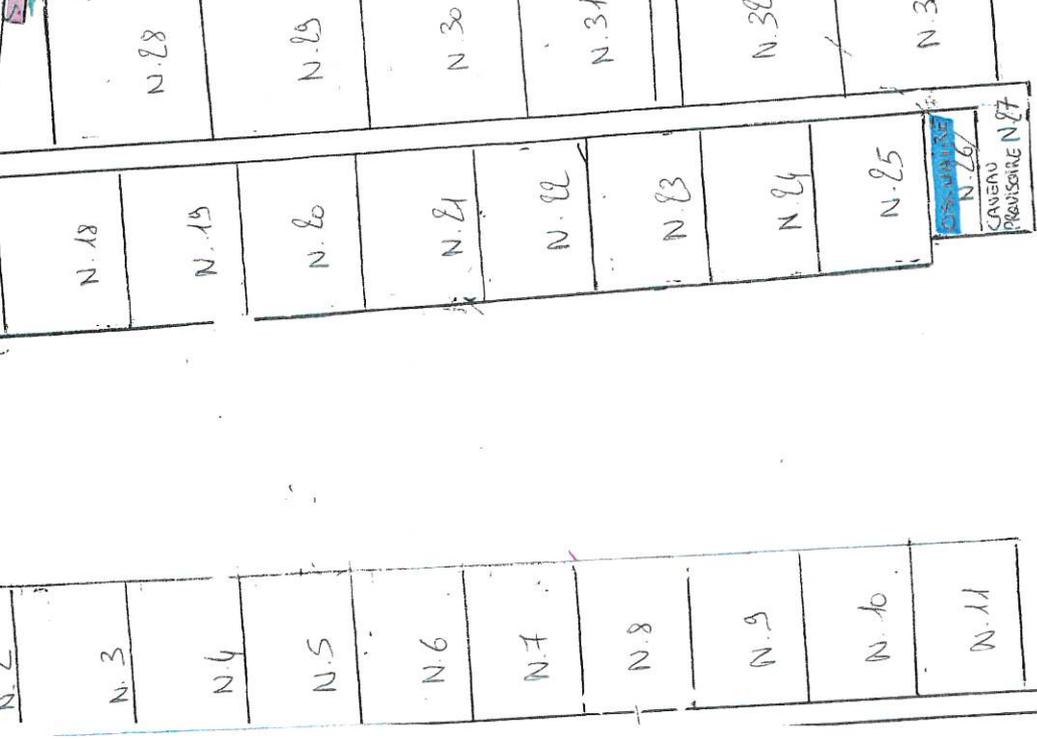
Jardin du souvenir
 avec aménagement paysager (arbre en vis-à-vis + équipement pour interventions des adjoints)

- Meuble existant bases
- Nouveau 4 cases
- Possibilité encore 4 cases + 1 rangée par dessus tous (soit + 7 cases)

Capacité totale 21 cases
 COLUMBARIUM
 Espace de fleurissement collectif columbarium

350M
 110M
 ANCIENNES TERRES TERRALES
 TERRE CONTIGUE

1M Eau
 N.1
 N.2
 N.3
 N.4
 N.5
 N.6
 N.7
 N.8
 N.9
 N.10
 N.11



2,30m

N	N.14	N.15	N.16
---	------	------	------

RF	DISENE LES BAINS (AHP)
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 19/02/2023	
0042104010097-20231218-2023-0650DE	